

# Séance du 28 février 2007

## Convocation du 26 février 2007

Les membres du Conseil se sont réunis en séance extraordinaire publique sous la présidence de M. Maurice GERARDIN, Maire.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de : Mr SIDLECKY, qui donne procuration à Mme PETITJEAN, Mr FRANCOIS à Mr PIOT, Mrs SECARDIN, BELLIVIER, BAUER et LAMBERT, absents.

Le secrétaire de séance est Madame TERHE Odette

### **- Emprise clôture HENNRICH sur le domaine public**

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**

- DECIDE de vendre le terrain inclus dans la clôture de Mr HENNRICH, suite à une erreur d'implantation de leur part, au prix de 98 € TTC le m<sup>2</sup>, suivant le plan d'arpentage. Les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge de l'acquéreur de la parcelle.